

LES
NOUVELLES
DE LA

CACHE

Janvier 2023 Bulletin d'informations municipales Volume 38, no 01

Bon 90 ans, municipalité de Roquemaure!

Mot de la mairesse

Bonjour à tous,

Le mois de février est le mois de l'amour. Je vous souhaite donc de passer de bons moments en famille. Aidons-nous les uns les autres!

Bonne nouvelle, nous avons maintenant une activité parents et enfants, à la patinoire de Roquemaure, le hockey social, tous les lundis et mercredis à 18 heures. Bienvenue à tous, peu importe votre municipalité!

Plusieurs d'entre nous, font des activités en motoneige. Je demande donc la prudence dans les sentiers et merci de respecter les terres des agriculteurs.

J'aimerais également informer les citoyens que nous avons 2 postes vacants au sein du conseil municipal. La date limite pour poser votre candidature est le 3 février à 16 h 30.

En terminant, merci de vous impliquer dans votre milieu!

Rachel Alarie, votre Mairesse.

Sommaire

Quelques souvenirs de janvier.....	2	Amusons-nous	11
À la une, conseil municipal	3	Le club du Souvenir	12
Budget et PTI 2023.....	4	Inscription à la maternelle	13
Suite, budget 2023.....	5	Communauté nourricière	14
Avis public d'élection	5	La Fabrique	15
Caisse Desjardins.....	6	Calendrier des cueillettes	16
Coopérative de solidarité.....	7	St-Valentin écoresponsable	17
Comité du 90e.....	7	De l'amour en février	18

**Prochaine
séance du
conseil:
Mardi le 7
février 2023
20 heures**

QUELQUES SOUVENIRS DE JANVIER...

1935 - Un octroi gouvernemental permet la construction d'école en bois à chacun des rangs (2,3,4,5).

1936 - Ouverture d'un nouveau magasin (privé), appartenant à M. Camille Lavoie.

1941 - Arrivée de la garde Madeleine Lavoie au dispensaire.

1952- Création de l'entité municipale.

1952- Première assemblée générale du cercle agricole de la paroisse.

1957 - Départ du curé Charles Côté et arrivée du curé Léonard Martel.

1982 - Demande à l'effet que nos pompiers volontaires soient membres de l'Association des chefs pompiers du Témiscamingue.

1985 - La cotisation annuelle à la bibliothèque augmente à 1\$ par membre adulte.

1987 - Première cotisation payée à Fédération camping et caravaning, au montant de 125\$.

1988 - Achat d'une machine à écrire au montant de 1 200\$.

1989 - Acceptation du projet de Canards illimités afin de construire un barrage sur la rivière du marais Antoine.

1990 - Encore des problèmes de chats au village.

1991 - Acceptation de l'aménagement du service postal en milieu commercial et installation des casiers postaux à l'intérieur de l'établissement. Le conseil suggère l'édifice du HLM comme emplacement.

1992 - Acceptation de la demande de La corporation des loisirs de tenir des activités de tir à l'arc dans la grande salle du haut au centre communautaire.

1993 - Autorisation donnée afin d'aménager et d'entretenir une piste de motoneige dans le fronteau des rangs 3 et 4, entre les lots 11 et 33.

1996 - La municipalité fera le déneigement, gratuitement, désormais, de la cours d'école, afin d'alléger le budget de celle-ci et d'assurer sa pérennité.

1998 - Formation d'un comité concernant l'aménagement des terrains municipaux.

2002 - Officialisation du sous-sol du centre récréatif comme relais de motoneige.

2003 - Des fleurs ont été envoyées aux deux enseignantes de l'école, lors de la semaine des enseignantes, au nom de la municipalité.

2007 - Modification du nom de domaine et des adresses de courriels à la municipalité par @mrcao.qc.ca.

2008 - Informe Télébec que dorénavant, les appels incendies se feront par le CAUAT - 911.

2010 - Demande à Postes Canada de maintenir au bureau de la municipalité le service postal.

2012 - Nomination du nouveau chemin « Sauvageau », prolongeant le rang 5, en mémoire du 1er propriétaire de ce lot.

2016 - Établissement d'une obligation aux entrepreneurs utilisant la gravière à produire des relevés d'opérations, mensuellement.

2017 - Division du local du bureau municipal.

2018 - Début des travaux de rénovation de la cuisine du centre communautaire.

2019 - Une demande est envoyée à Mme Suzanne Blais, députée, afin de recevoir un drapeau du Québec pour notre salle du conseil.

À LA UNE - SÉANCE DU CONSEIL



Le 5 janvier dernier, la municipalité a reçu la démission de M. Fernand Landry, conseiller au poste no 6, effective au 3 janvier 2023.

Étant donné que 2 postes sont à combler au sein du conseil et que selon l'article 335, al. 1 du code municipal, lorsque la vacance à un poste de membre du conseil est constatée par le greffier ou secrétaire-trésorier plus de douze mois avant le jour prévu pour la tenue de l'élection générale à ce poste, une élection partielle est obligatoire.

L'élection partielle sera le 5 mars 2023. Le dernier jour pour le dépôt des candidatures est le 3 février.

Le conseil a adopté le règlement no 212 sur le traitement des élu.e.s. et le règlement no 211 sur la Paix et le bon ordre. Également, un avis de motion est donné quant au règlement no 2010: taxation et tarification 2023.

Le conseil municipal est informé que l'embauche de la nouvelle directrice-greffière-trésorière adjointe est officialisé par Me St-Laurent de la Commission municipale du Québec. Mme Mélanie Bélanger débute son travail au bureau municipal le 16 janvier 2023.

Dans le dossier du terrain du point d'eau supplémentaire (M. Mainville), la CPTAQ accepte l'alinéation en faveur de la municipalité. En conséquence, M. Patrick Descarreaux, arpenteur-géomètre, est mandaté pour effectuer le cadastre officiel pour créer le lot requis.

La municipalité a accepté l'augmentation des coûts de 12%, demandée par la Ferme Laitière Ste-Anne, pour le contrat de déneigement des cours municipales. Cette augmentation résulte de l'augmentation des frais de carburant.

Afin de mener à bien les divers dossiers, e nouveaux représentants pour les comités sont nommés:

<u>Ressources humaines</u> Mme Rachel Alarie Mme Chantal Mainville Mme Josée Chrétien M. Mathieu Guillemette	<u>Gérance</u> Mme Rachel Alarie M. Sébastien Roy
<u>Service de sécurité incendie</u> Mme Chantal Mainville M. Sébastien Roy	<u>Consultation urbanisme</u> Mme Chantal Mainville Mme Josée Chrétien
<u>Club nautique</u> Mme Josée Chrétien	<u>Office municipal d'habitation</u> Mme Josée Chrétien
<u>Bibliothèque</u> Mme Josée Chrétien	<u>Environnement</u> Mme Josée Chrétien M. Mathieu Guillemette
<u>Politique familiale et amie des aînés</u> Mme Chantal Mainville	<u>Camping municipal</u> Mme Chantal Mainville M. Sébastien Roy M. Mathieu Guillemette

BUDGET ET PTI 2023



2023	2024	2025
------	------	------

Municipalité

-TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	268 502 \$
POLICE	26 096 \$
SERVICE DETTE (CAMION INCENDIE)	16 000 \$
TARIFICATION-SERVICES MUNICIPAUX	101 726 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
-GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	8 215 \$
-Administration générale autre	13 210 \$
REVENUS CAMPING	20 332 \$
IMPOSITION DE DROITS	7 500 \$
INTÉRÊTS	9 100 \$
AUTRES REVENUS	100 000 \$
-TRANSFERTS INCONDITIONNELS	95 156 \$
-TRANSFERTS CONDITIONNELS	188 154 \$

TOTAL REVENUS : **853 991 \$**

DÉPENSES

-CONSEIL MUNICIPAL	32 761 \$
-GESTION FINANCIÈRE & ADM.	165 143 \$
-GREFFE	2 394 \$
-ÉVALUATION	13 974 \$
-AUTRES	2 356 \$
-POLICE	26 096 \$
-SÉCURITÉ INCENDIE	38 424 \$
-VOIRIE MUNICIPALE	100 784 \$
-ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	125 249 \$
-ÉCLAIRAGE DES RUES	6 100 \$
-HYGIÈNE DU MILIEU	76 438 \$
LOGEMENT SOCIAL	3 000 \$
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DEV.	155 060 \$
-LOISIRS ET CULTURE	
-CENTRE COMMUNAUTAIRE	31 224 \$
-PATINOIRE ET TERRAIN DE BALLE	7 115 \$
TERRAIN DE JEUX	88 \$
CAMP DE JOUR	11 415 \$
BIBLIOTHÈQUE SUBVENTIONS ET BÉNÉVOLES	1 735 \$
FRAIS DE FINANCEMENT :	7 000 \$
TOTAL DÉPENSES :	806 356 \$

AFFECTATIONS INVESTISSEMENT **47 635 \$**

TOTAL AFFECTATIONS ET DÉPENSES : **853 991 \$**

Bureau	Bureau et chaise selon les normes pour DG et chaise adj	5 000 \$		
	Chaises conseil	3 500 \$		
	Système de son (ampli pour le haut)		5 000 \$	
Centre récréatif	Acoustique de la salle (Pracim)		25 000 \$	
	Toilettes (Prabam : 48009)	67 000 \$		
Patinoire	Dôme patinoire			225 000 \$
Chemin	RIRL (25% part mun)		250 00	
	agrand. section du garage pour dégeleuse			50 000\$
	Tecq (Rang 2-3 ouest) 612 075 \$	700 000 \$		
Développement Économique	Communauté nourricière	21 000 \$		
Égout	Primeau ingénieurs WSP	51 602 \$		414 000 \$
Pompiers	5 kits complets (manteau, pantalon, casque, botte)	16 295 \$	16 000	
	10 paires de Gants	1 500 \$		
Camping	FDT parc camping	25 000 \$	25 000	
	Cabane des pompes (unité sanitaire)	60 000 \$		
	Trappe à graisse	4 000 \$		
	Projet rampe de mise à l'eau et station nettoyage			50 000
	Minuterie de douches	10 000 \$		
	Travaux pour eau potable: tuyauterie et adoucisseur	5 000 \$		

Total 2023:

864 397 Municipal

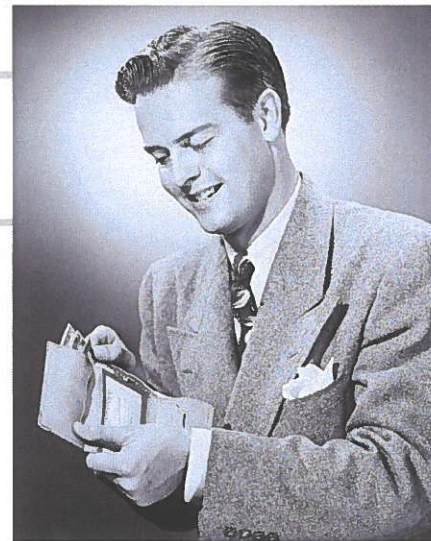
104 000 Camping

SUITE BUDGET 2023

Prévisions budgétaires Camping 2023

Revenus	135 300 \$
Appropriation surplus libre camping	38 674 \$
Total revenus et appropriation	13 974 \$

Dépenses	109 974 \$
Investissement en immobilisations	64 000 \$
Total dépenses	173 974 \$



Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Roquemaure

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité de Roquemaure

Date du scrutin **5 mars 2023**

Par cet avis public, France Pelletier, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

- Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 6
- Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 20 janvier au 3 février 2023

Horaire

23 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
24 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
25 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
30 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
31 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
1 ^{er} février	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00

Attention : le vendredi 3 février 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

- Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 5 mars 2023 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 février de 12 h à 20 h**

- Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le **21 février 2023**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **22 février 2023**.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le **22 février 2023** vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le **3 mars à 16h30**.

- La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Lise Roy
- Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : Lise Roy, secrétaire d'élection

SMC-1 (22-03)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

- Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou son adjointe le cas échéant à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse 15 Rue Raymond Est, Roquemaure J0Z 3K0
Téléphone 819-787-6311 poste 222

Adjointe (secrétaire d'élection)

Adresse 15 Rue Raymond Est, Roquemaure J0Z 3K0
Téléphone 819-787-6311 poste 221

Donné à Roquemaure le 11 janvier 2023.

France Pelletier,
Présidente d'élection



**La date butoir
pour déposer
votre candidature
est le vendredi,
3 février 2023**

DES NOUVELLES DE VOTRE CAISSE

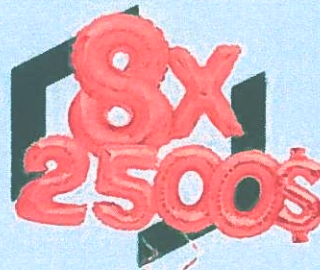
VOTRE CAISSE
VOUS INFORME

CONCOURS

**Cotiser à son REER/CELI,
c'est gagnant**

8 prix de 2 500 \$ à gagner

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI
avant le 1^{er} mars 2023 inclusivement.



Courez la chance de gagner 1 des 8 prix de 2 500 \$

Pour participer, cotisez à un REER ou à un CELI de Desjardins.

Date limite : le 1 mars 2023 inclusivement.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi

ASSURANCE VOYAGE- Pourquoi prendre une assurance voyage ?

Une assurance voyage vous protège des imprévus financiers lorsque vous voyagez à l'extérieur de votre province, même pour une journée.

L'assurance voyage c'est :



Protection sur mesure en sélectionnant seulement celles qu'il vous faut ;



Tranquillité d'esprit en évitant le stress lié aux imprévus et ainsi profiter pleinement de vos vacances ;



Service d'assistance 24 /7 pour obtenir de l'aide en cas d'urgence médicale ou non médicale lorsque vous êtes à l'étranger.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

www.desjardins.com/particuliers/assurances/assurance-voyage

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ



Coopérative de Solidarité
Dépanneur de Roquemaure

Vous avez **jusqu'au 15 février** pour payer votre cotisation annuelle 2022-2023 au montant de 100\$ pour les membres réguliers et de 150\$ pour les membres corporatifs afin de pouvoir **conserver votre avantage comme membre**, soit une réduction de prix à la caisse ainsi qu'une réduction de 0.02\$ du litre d'essence.

La cotisation annuelle vous assurera de continuer de bénéficier des escomptes réservés aux membres.

Nous avons plusieurs items en vrac et des produits maison pour vous :

- Pain de ménage, Sauce à spaghetti, Cretons, Sous-marin, Galettes, macarons, sucre à la crème, tartes au sucre, fraises, pommes et raisins
- Pizza pepperoni-fromage ou toute garnie (ou selon vos goûts si vous commandez à l'avance). On peut la faire cuire sur place. **819-787-6313.**

Nos heures d'ouverture :
Tous les jours: 9h00 à 20h00

COMITÉ DU 90^E

Vous désirez vous impliquer au sein du Comité du 90e anniversaire de la municipalité? Participez à la première rencontre de planification!



Quand: lundi le 20 février 2023

Heure: 19 heures

Où: Salle du marais

HISTOIRES DE LA ST-VALENTIN

La Saint-Valentin, cette fête populaire de l'amour, a une histoire mystérieuse.

Plusieurs légendes existent pour en expliquer la source, toujours incertaine.

En voici quelques-unes :

Saint Valentin, avant d'être canonisé, était un prêtre romain du nom de Valentin ou de Valentinus, sous le règne de l'empereur Claude II au III^{ème} siècle. À cette époque, Claude II, aussi appelé Claude le Cruel, fit emprisonner les chrétiens « ennemis » et interdit les mariages qui, selon lui, étaient la cause du refus de combattre de ses soldats. En effet, il pensait que leur attachement à leur foyer, à leur femme et à leurs enfants les empêchait de combattre dignement pour sa gloire.

De la fécondité... à l'amour

Selon une de ces légendes, la Saint-Valentin tirerait ses origines des Lupercales, des fêtes de la Rome antique qui étaient célébrées le 15 février en l'honneur de Lupercus (connu aussi sous le nom de Faunus), dieu de la fertilité et de la fécondité. Ce dieu champêtre protégeait aussi les bergers et leurs troupeaux contre les loups et assurait la fertilité des champs.

On célébrait à cette occasion un rite au cours duquel douze luperques (prêtres de Lupercus) sacrifiaient un bouc, symbole de la fécondité. Ils parcouraient ensuite les rues de la ville vêtus d'un simple pagne en peau de bouc, et touchaient les passants avec des lanières taillées dans la peau du bouc sacrifié. Loin de les craindre, les jeunes femmes s'approchaient d'eux dans l'espoir d'être touchées, car les lanières de bouc étaient gage d'une bonne fécondité.

Une sorte de loterie était organisée : les jeunes filles et garçons déposaient leur nom dans une urne et on tirait au sort son compagnon ou compagne de la soirée et plus si affinité...

Des oiseaux et des maris

Selon certains, le 14 février, coïncide avec la période à laquelle débute la saison des amours chez les oiseaux (notamment pour la grive, la perdrix et le merle). À l'époque médiévale, en France et en Angleterre, on croyait que c'était précisément ce jour-là que les oiseaux s'accouplaient.

Shakespeare en fait d'ailleurs mention dans sa pièce Le songe d'une nuit d'été lorsqu'il fait dire à Thésée : *Bonjour, mes amis! La Saint-Valentin est passée. Les oiseaux de ces bois ne commencent-ils à s'accoupler que d'aujourd'hui?*

Les oiseaux étaient non seulement les messagers du printemps, mais aussi ceux de l'amour. Le 14 février, les jeunes filles du Moyen Âge observaient attentivement les oiseaux. La première espèce d'oiseaux qu'elles apercevaient fournissait un indice à propos de leur futur mari : s'il s'agissait du merle, cela signifiait qu'elles se marieraient avec un marin; le chardonneret présageait un mariage avec un homme riche; et le moineau, une union avec un homme pauvre, mais avec qui elles feraient un mariage heureux!

Source: ceercorse.com



OFFRE D'EMPLOI

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE

Gestion du camping municipal de Roquemaure – été 2023

Le conseil municipal de Roquemaure est à la recherche d'un sous-traitant afin **d'assurer la gestion des opérations de deux volets** de son camping municipal, pour la saison estivale 2023.

Description du camping

Le camping municipal de Roquemaure est situé au 834, Chemin de la Plage Municipale. Il comporte un édifice principal où on y retrouve une cuisine commerciale, une salle de réception/salle à manger, un bureau, une salle de lavage et un bloc sanitaire. Le camping est composé de 91 terrains saisonniers et 30 terrains journaliers ainsi que d'un parc de jeux extérieurs. Chaque année, plus de 500 visiteurs et vacanciers viennent profiter des aménagements de villégiature.

Responsabilités

Sous la supervision du conseil municipal représenté par sa directrice générale, ainsi que du comité de gérance du camping, le sous-traitant sera responsable de la gestion et du bon fonctionnement de ces 2 volets :

Volet 1 : Gestion du terrain de camping	
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• La location des terrains journaliers;• La satisfaction de la clientèle;• L'utilisation et la propreté du bloc sanitaire;• L'utilisation et la propreté de la salle de lavage;• L'entretien extérieur des lieux;• L'entretien des lieux communs intérieurs;• Le respect des règlements par les campeurs et les visiteurs en tout temps.• Voir au bon entretien des équipements en place, sur tout le site.
Exigences	<ul style="list-style-type: none">• Être présent sur le terrain de camping, en tout temps.• Fournir ses équipements pour l'entretien extérieur (tondeuse, etc.)• Être jovial et respectueux envers tous;• Faire preuve de discrétion et de discernement;• Avoir une base d'expérience en service à la clientèle.
Conditions :	À discuter avec le conseil municipal.

Volet 2 : Gestion du restaurant

Responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la gestion complète, minutieuse et en tout temps du restaurant, incluant la gestion des permis nécessaires à l'exploitation de ce dernier.• Assurer la propreté des lieux (cuisine, salle à manger et la salle d'eau).
Exigences	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer du respect des exigences du MAPAQ et la Santé publique.• Assurer le respect et le bon entretien des équipements des lieux.• Assurer une bonne gestion de ses employé.e.s et/ou des bénévoles.
Conditions :	À discuter avec le conseil municipal.

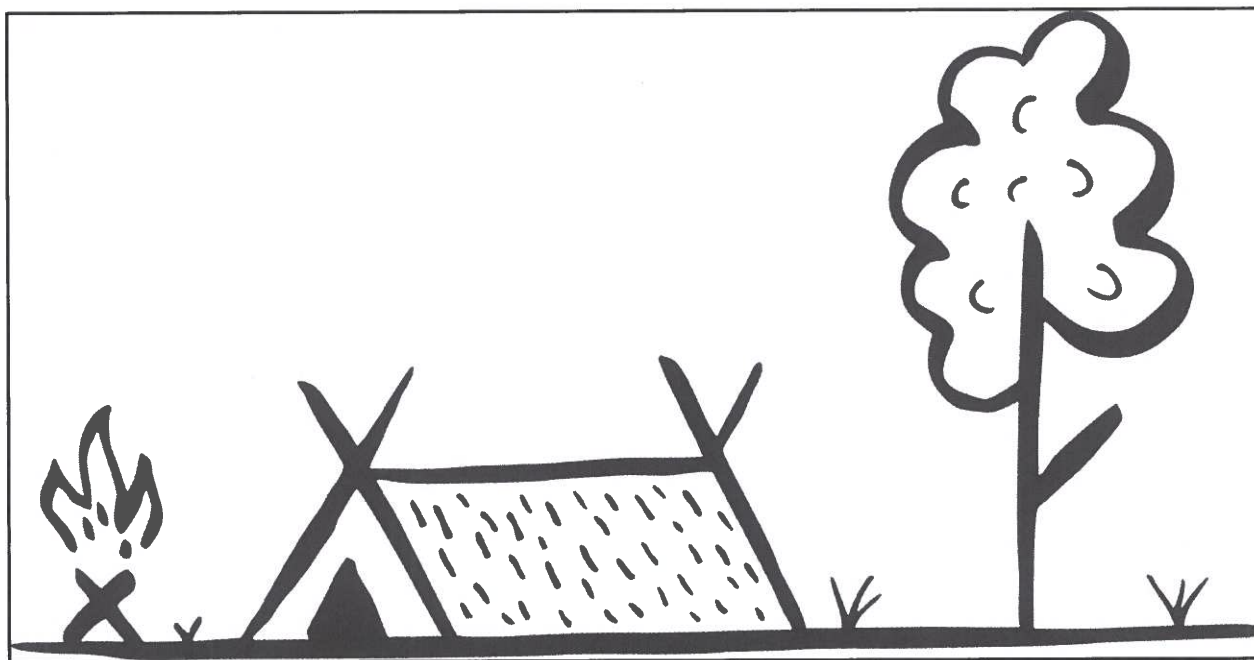
NB : Il est possible de soumissionner pour 1 volet, seulement.

Soumission

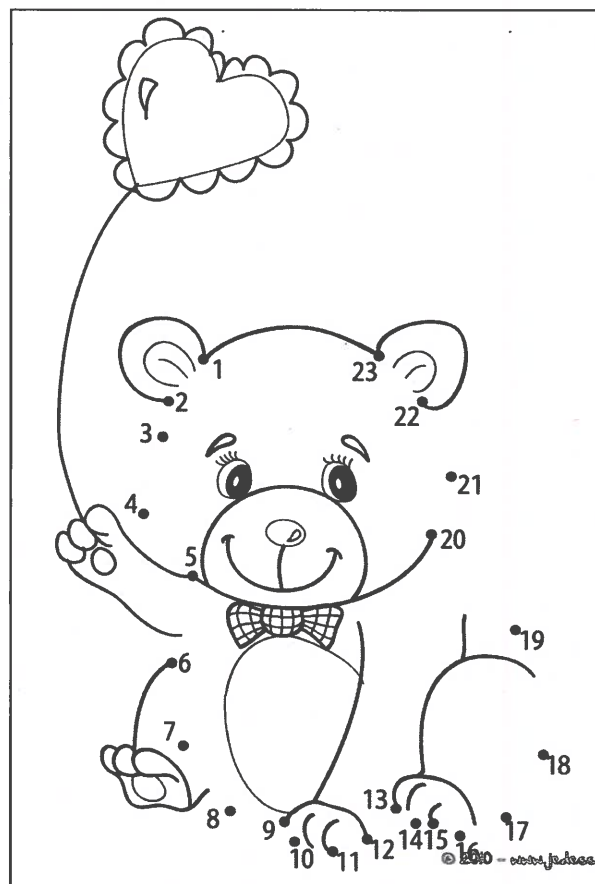
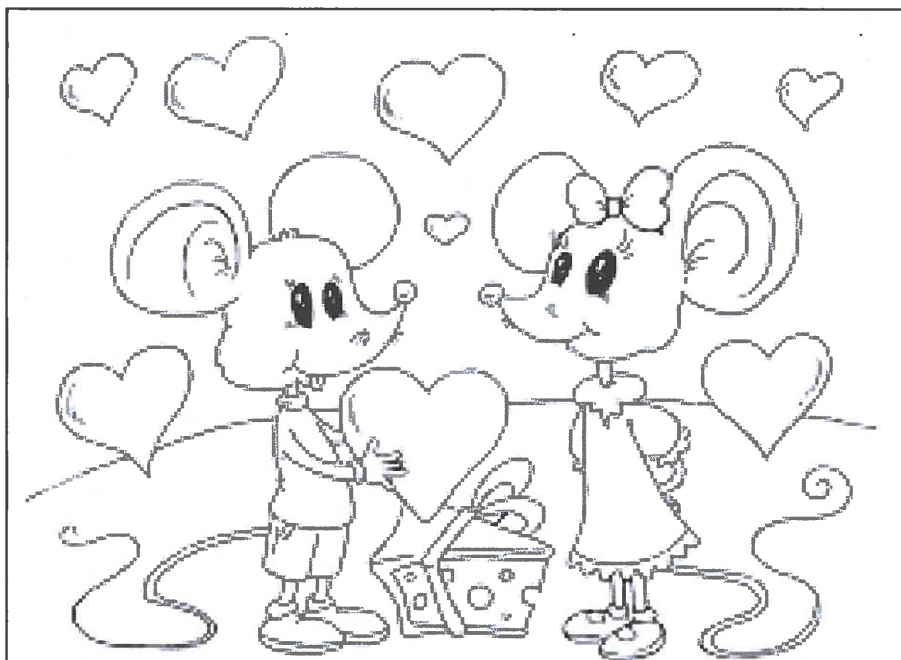
Les personnes intéressées par le présent défi doivent faire parvenir leurs coordonnées ainsi qu'une description de leurs expériences pertinentes en lien avec la présente offre,

au plus tard le 15 mars 2023,

à l'adresse courriel : dg.roquemaure@mrcao.qc.ca



AMUSONS-NOUS!



Mots cachés
Saint-Valentin

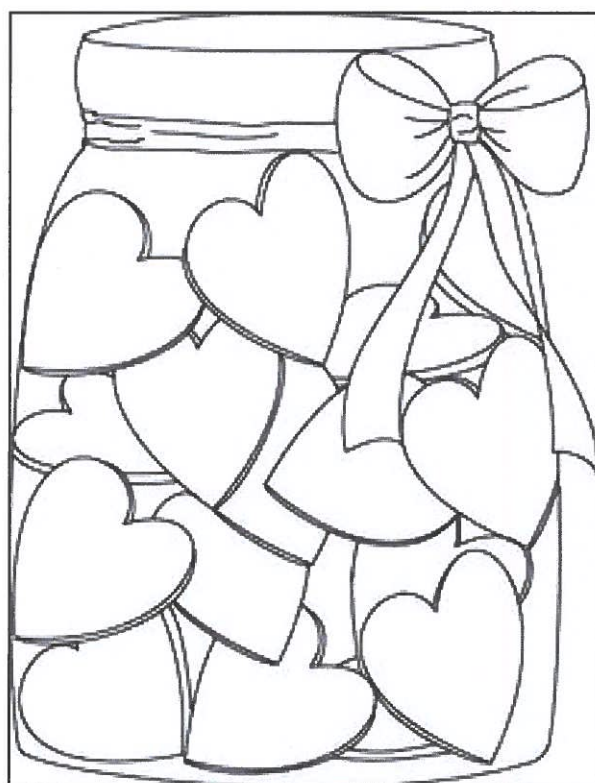


J	O	L	I	E	C	H	O	C	O	L	A	T	I
O	F	L	E	U	R	O	I	U	L	H	E	A	O
A	M	O	U	R	N	D	E	A	M	I	T	I	É
P	A	Y	F	P	P	G	D	I	C	O	E	U	R
I	F	P	I	F	B	J	L	E	T	T	R	E	L
B	E	A	U	F	A	Q	I	Y	U	C	E	Q	E
C	U	P	I	D	O	N	D	O	N	N	E	R	I
I	W	E	G	B	Z	T	E	M	A	W	W	U	F
B	E	L	L	E	F	W	E	R	Y	J	A	B	
P	T	Y	C	A	R	T	E	D	A	U	Y	E	X
E	Z	U	O	F	O	A	W	D	T	G	E	V	L
J	O	L	I	W	U	E	D	K	O	F	P	Z	G
E	M	B	R	A	S	S	E	R	S	H	Z	J	P
A	W	C	R	O	S	E	V	Y	U	V	Y	E	U

belle
beau
embrasser
amitié
rose

carte
lettre
donner
cupidon
coeur

joli
jolie
fleur
amour
chocolat



LE CLUB DU SOUVENIR



Bonjour à tous nos membres du Club du Souvenir (Age d'or).

Tout d'abord, le Comité administratif tient à souhaiter à tous et chacun une très belle année 2023. Que la santé, le bonheur et la prospérité soient vos alliés durant cette belle année qui commence.

Quelques mots sur nos activités du mois de janvier :

Bienvenue aux 4 nouveaux membres du Club : Clément Béchar, Marcel Caron, Line Gamache, Louise Lacasse.

Le Club a ouvert ses portes le 11 janvier avec la nouvelle activité "Vie Active", activité physique pour personne de 50 ans et plus. Au moins 12 personnes se sont présentées aux 2 séances de janvier, le tout se poursuivra tous les mercredis midi de 12h30 à 13h30; tous sont les bienvenus. Puis le jeu "Génie des sages" est de retour le mercredi de 13h30 à environ 16h; belles rencontres, amusements, taquineries sont aux rendez-vous, venez nous rejoindre et rigoler avec nous. Le vendredi 13 janvier les membres ont été conviés à participer aux cartes "crible". Vous êtes tous les bienvenus à l'une ou l'autre des activités mentionnées. Vendredi le 20 janvier, il y a eu notre souper mensuel. Houra! Nous avons eu près de 30 personnes présentes pour janvier. Bienvenus à tous les membres.

Nous désirons souhaiter un bon anniversaire de naissance aux natifs (ves) de février :

Madeleine Béchar 9 février, Raymonde Fleury 11 février, Guy Gagnon 21 février, Armand Caouette 22 février. Bon anniversaire à chacun de vous.

Activités à venir :

Les mercredis, Vie Active et Génie des sages. Les vendredis les cartes.

Un souper aura lieu le 17 février, vous serez contacté pour vos réservations.

N'oubliez pas de profiter des rabais que vous procurent la carte membre Réseau 50+ A.T. Pour une liste complète des commerces participants, veuillez me contacter, ou aller sur le site internet du Réseau 50 + Abitibi-Témiscamingue.

NOTRE LOCAL EST TOUJOURS DISPONIBLE !

Il est toujours temps de faire les réservations du local pour les activités des fêtes 2022-2023. Le local peut être loué pour un prix modique, aux familles et aux comités (pour leur réunion). Pour réservation contacter Mme Dominique Larochelle 787-6467. Premier arrivé premier servi.

Nous vendons toujours des cartes de membres pour le Club du Souvenir au coût de \$25.00, cette cotisation vous donne droit de bénéficier d'un rabais lors d'achats chez les commerçants participants. Aussi il y a des cartes-amis (commanditaire) au coût de \$15.00. Ces deux participations vous donnent droit aux activités du club en tant que membre. Veuillez me contacter (819-787-6418) pour vous en procurez une, ça me fera plaisir de vous accueillir au nom du conseil d'administration.

Marcel Mainville, président 787-3698

Yolaine Mainville, vice-présidente 787-2986

Marielle Pinard, secrétaire 787-6333

Huguette Plourde, trésorière 787-6418

Raymonde Fleury, administratrice

Luc Gamache, administrateur

Dominique Larochelle, administratrice, responsable des locations de local 787-6467

INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 ET 5 ANS

Centre
de services scolaire
du Lac-Abitibi

Québec 

Année scolaire 2023-2024
Semaine du 31 janvier au 6 mars 2023

INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 ANS ET 5 ANS

Quelles sont les conditions d'admission ?

Maternelle 4 ans : Vous avez de l'intérêt à y inscrire votre enfant ?

- L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2023 ;
- Vous devez obligatoirement fournir le certificat de naissance « grand format » de votre enfant ;
- L'ouverture d'un groupe sera conditionnelle au nombre d'inscriptions.

Maternelle 5 ans : Les enfants fréquentant présentement la maternelle 4 ans sont automatiquement inscrits dans leur secteur d'origine pour l'année scolaire 2023-2024.

Pour une nouvelle inscription :

- L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2023 ;
- Vous devez obligatoirement fournir le certificat de naissance « grand format » de votre enfant ;
- L'ouverture d'un groupe sera conditionnelle au nombre d'inscriptions.

Où et quand s'inscrire ?

Nous vous invitons à vous inscrire auprès de votre école de secteur pendant la période d'inscription du 31 janvier au 6 mars 2023.

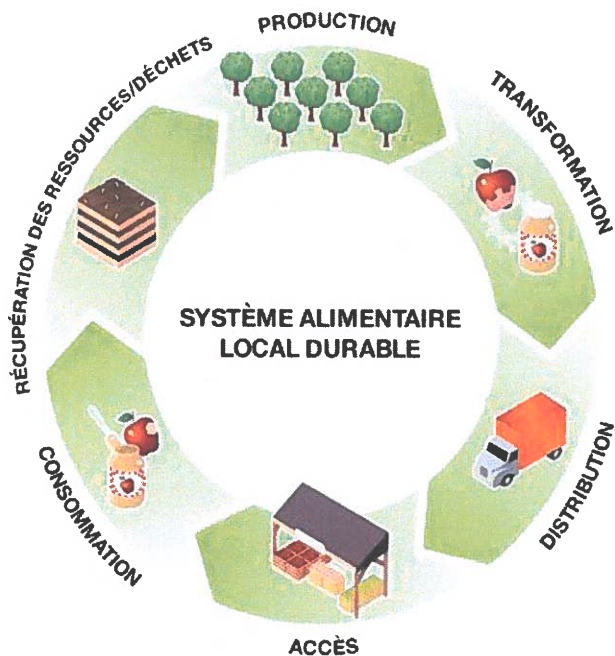
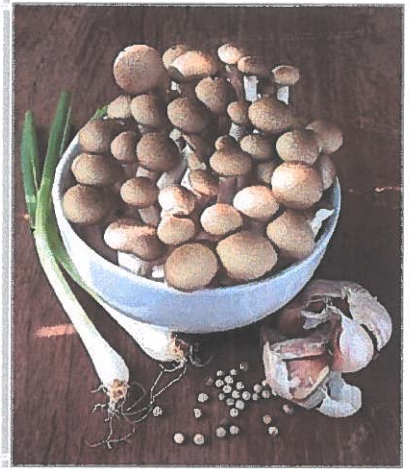
Vous désirez faire une demande de dérogation ?

Pour une entrée précoce à la maternelle de votre enfant qui aura 5 ans entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2023, vous devez faire une demande de dérogation écrite au Service de l'enseignement du CSSLA pendant la semaine d'inscription. Vous devez ensuite effectuer des démarches pour une évaluation psychologique, à vos frais.

Vous désirez plus de renseignements ?

Communiquez avec les services éducatifs au 819-333-5411 poste 2225.

ROQUEMAURE DEVIENDRA LA 1^{ÈRE} COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE!



La municipalité reçoit une subvention de plus de 20 000 \$ du MAPAQ afin de développer son plan de développement d'une communauté nourricière!

Afin de mener à bien ce projet d'envergure, l'expertise en agroalimentaire de la SADC de l'Abitibi-Ouest est nécessaire.

L'élaboration de ce plan consiste à réaliser le portrait du système alimentaire de notre territoire.

De ce portrait, des pistes d'actions pour le déploiement d'une agriculture de proximité, locale et durable seront suggérées!

Vous avez envie de participer à la démarche ?

Si vous avez à cœur l'accès à une alimentation saine et de proximité pour tous, nous vous invitons à vous inscrire au Comité de Concertation du PDCN.



Votre implication, ainsi que votre participation active viendront enrichir les contenus et les orientations communes du plan d'action.

Cette invitation est ouverte à tous les citoyen.ne.s de Roquemaure!

Pour vous inscrire et pour connaître les détails du projet, svp contacter Mathieu Guillemette, chargé de projet en agroalimentaire, à l'adresse suivante:

mguillemette@sadcao.com

LA FABRIQUE



Horaire des célébrations pour le mois février 2023

Dimanche, 5 février: 10 h	Célébration de la parole
Samedi, 11 février : 16 h	Messe à l'intention de Claude et Rita Garneau
Dimanche, 19 février : 10 h	Liturgie de la parole
Samedi, 25 février: 16 h	Messe à l'attention de Chantal Mainville, pour faveurs obtenues, de Daniel Verrette

**Avec cette
nouvelle année
qui débute, vos
dons ou capitation
sont les
bienvenus!
Les marguilliers**

Les lampes du sanctuaire :

Semaine du 5 février: M. Daniel Verrette
Semaine du 12 février: Mme Marie-Paul Gagné
Semaine du 19 février: Mme Germaine Gagné
Semaine du 26 février : Jocelyne et Alain Bernier

Revenus de décembre 2022 :

Quêtes:	245.00
Luminaires:	134.50
Prions	12.35
Capitation:	250.00

Un très grand merci à toutes les personnes qui ont égayé notre messe de Noël par leurs chants, leur dynamisme et leur joie de vivre. Merci infiniment aussi à tous ceux et celles qui ont décoré l'église pour le temps des fêtes et qui ont installé la crèche.

Votre participation est essentielle pour la survie de notre communauté chrétienne!

Avis de décès

Est décédé à Macamic, le 23 décembre 2022, M. Luc Dupuis. Il laisse dans le deuil ses frères: Jérôme, Christian et Robert.

Nos sympathies à la famille

Si tu veux améliorer ta qualité de vie, suite au décès de ta conjointe ou de ton conjoint, si tu désires retrouver la paix intérieure et la joie de vivre, le Mouvement « La Porte Ouverte » t'invite à vivre une expérience enrichissante les 25 et 26 mars 2023, au Domaine St-Viateur, à La Ferme, près d'Amos.

Date limite d'inscription : 15 mars 2023

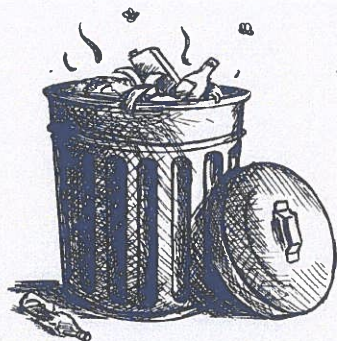
Pour informations: Françoise Chrétien (819) 333- 9917 ou Charlotte Moore (819) 333-6811

Il nous fera plaisir de te rencontrer pour te donner plus de renseignements!

Nous réciterons le chapelet, 15 minutes avant la célébration de la Parole, le dimanche, pour tous nos besoins spirituels et temporels.

Les parents qui désirent le sacrement du baptême pour leur enfant, svp, contactez Thérèse Morneau, au (819)787-6449, pour avoir plus de renseignements.

CALENDRIER DES CUEILLETES



Recyclage (bacs bleus) :
2 et 16 février

Ordures (bacs verts) :
9 et 23 février

FÉVRIER 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	35
26	27	28				



Le couvercle doit être bien fermé.
Aucune matière ne doit dépasser du bac ni être placée à côté de celui-ci.

La poignée doit être orientée vers votre propriété, et non vers la rue.

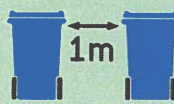
Le bac doit être placé en bordure du trottoir, sur votre terrain.

Un dégagement de 1m autour du bac doit être respecté pour que votre bac soit ramassé.

Collecte résidentielle mécanisée

Pour assurer le bon fonctionnement de la collecte mécanisée et pour que votre bac soit ramassé, voici quelques règles importantes à suivre :

Placez vos bacs en bordure de rue, dans l'entrée, en orientant les roues et la poignée vers la résidence. Si vous placez plus d'un bac, prévoyez un espace d'au moins un mètre (3 pieds) entre ces derniers.



Pour dégager la voie publique, ne laissez pas vos bacs sur le trottoir ou dans la rue.

Pour que vos bacs soient ramassés, le poids de ceux-ci ne doit pas excéder **MAX 90kg**.

Les matières excédentaires placées sur le sol ou à côté de vos bacs de même que les items placés sur le couvercle de vos bacs ne seront pas ramassés par le bras mécanique.

*Sauf lors des collectes spéciales (sapins de Noël, encombrants).



Placez vos bacs à au moins un mètre de tout autre objet (boîte aux lettres, véhicule, banc de neige, etc.) ou placez les bacs de chaque côté de l'entrée afin de ne pas nuire à l'opération du bras mécanique.



Pour votre sécurité, ne vous approchez pas à moins de 5 mètres du bac ou du camion durant la collecte.



POUR UNE ST-VALENTIN ÉCORESPONSABLE

Idées pour séduire de façon solidaire et écologique.

« Celui qui veut les fruits ne doit pas couper les fleurs »

- PROVERBE MAHRATE



1. Des plantes en pot plutôt que des fleurs coupées

Les plantes vivantes sont moins éphémères que les fleurs coupées et embellissent la maison toute l'année. De plus, ces plantes agissent comme des purificateurs d'air toute l'année. Si vous optez pour des fleurs coupées, choisissez-les équitables, biologiques ou locales. Leur méthode de production assure un plus grand respect des normes sociales et environnementales.

2. Du chocolat certifié équitable ou biologique

L'achat de produits certifiés équitables, comme le café, le thé, les épices, le sucre et le chocolat, est une belle façon de s'assurer que le travail des producteurs est rémunéré à sa juste valeur. Pour en trouver près de chez-vous, consultez notre répertoire des points de ventes.

Surtout, pensez à offrir du chocolat qui plaira autant à l'être aimé qu'aux populations du Sud! Visitez le site Pareil pas pareil pour connaître les différences entre le chocolat conventionnel et le chocolat équitable.

3. Une sortie en plein air pour bouger

Pour l'environnement... et la santé! Les sorties en ski de fond, raquette, luge et patin sont des moments d'intimité incomparables. Pour un week-end, privilégiez les auberges écoresponsables et visitez les acteurs de l'agrotourisme. Lorsque vous planifiez votre sortie, informez-vous sur les nombreux artisans de la région et visitez l'une de ses tables champêtres.

4. Un cours

Proposez un cours de danse, de langue, de chant, d'informatique, de tricot, etc., et réalisez un des rêves de l'être aimé.

5. Un cadeau fait maison ou un bon coup de main

Cuisinez des truffes, de bonnes confitures ou du caramel; tricotez un foulard; aidez à peindre, à pelleter ou à garder les enfants; offrez un massage... toutes les idées sont bonnes!

6. Une sortie culturelle

Encouragez le monde de la culture et les artistes de la relève en offrant un billet de spectacle d'humour, un concert, une pièce de théâtre, un film québécois, une visite au musée, etc.

11. Les services d'un professionnel du bien-être

Offrez-lui un moment de détente : un massage, un soin de peau ou une séance de yoga, d'acupuncture ou d'ostéopathie.

Source: <https://www.equiterre.org/fr/ressources/geste-st-valentin-responsable>

DE L'AMOUR EN FÉVRIER...



Heureuse fête à tous les amoureux !

**Le téléthon de La Ressource aura lieu le 29 janvier prochain.
Comme d'habitude, je suis à votre disposition depuis plus de 25 ans déjà!
J'attends vos appels dès 16 heures au 819-787-6418. Merci à l'avance!**

**Autres dates à retenir : 4 février journée mondiale contre le cancer
14 février St-Valentin**

*Pierre précieuse : améthyste symbole de sincérité
Fleur : Violette, primevères*

**Notez le prochain changement d'heure
dans la nuit du 11 au 12 mars 2023!**



**Tous nos vœux de bonheur pour votre anniversaire de
mariage : Chantal Thériault et Gérald Miville 23 février!**

La municipalité souhaite un joyeux anniversaire à :

2 février	Denis Landry
2 février	Julien Moulinier
2 février	Erika Fortin
3 février	Monique Brouillette Pinard
4 février	Isabelle Lessard
4 février	Lou Bélanger
5 février	Alexandre Deschaînes Drouin
5 février	Claudette Lévesque
6 février	Robert Tailleur
6 février	Hayden Mainville
6 février	Maël Legruic
9 février	Madeleine Pinard Bécard
9 février	Cécile Corriveau
9 février	Sébastien Leclerc
11 février	Raymonde Fleury Mainville
14 février	Martin Bilodeau
15 février	Colette Audet
15 février	Lilie Mercier
16 février	Réjean Lévesque
16 février	Sorak K. Laflamme
17 février	Sélène Gilbert
20 février	Gisèle Gamache Pelletier
20 février	Patrick Bédard
21 février	Harry Mainville
21 février	Guy Gagnon
22 février	Armand Caouette
23 février	Richard Gamache
23 février	Gérald Miville
25 février	Annabelle Poirier Bilodeau
25 février	Eli Lévesque
27 février	Thomas Laflamme
29 février	Julie Bilodeau

Qu'est-ce que le bonheur?

**Le bonheur est dans
beaucoup de choses.**

Le bonheur, c'est quand vous souriez
sans vous en rendre compte.

C'est votre chanson préférée qui passe
accidentellement à la radio.

C'est un café avec un ami.

C'est une rencontre imprévue qui
devient une promenade.

C'est quelqu'un qui comprend tout quand il vous
regarde, sans que vous lui disiez quoi que
ce soit. C'est une étreinte amoureuse.

C'est un message inattendu au bon moment.



- Citation Vie

Disonais : Citations et Proverbes

Je remercie tous ceux qui prennent quelques minutes pour m'informer de la venue au monde d'un nouveau membre de la famille, des nouveaux arrivants dans la paroisse, des départs aussi, en bref tout ce qui concerne la vie de notre municipalité. Ça m'aiderait à compléter votre chronique et vous faire connaître de vos concitoyens.

Pour me rejoindre : 819-787-6418. Huguette

